

Améliorer l'accès à l'eau à Seillé

La population de la localité de Seillé et de ses environs se trouve dans des conditions précaires d'alimentation en eau potable. A l'heure actuelle, une seule ressource permet de garantir un débit d'eau permanent en saison sèche. Compte tenu du relief et de l'éloignement de certaines localités avoisinantes (de 1 à 4 km), la source de La Ferme n'est accessible qu'à pied ou à mulet et les temps de trajet varient entre 30 minutes et 2 heures pour les localités les plus éloignées. A ce jour, il n'existe pas sur la localité de Seillé et ses environs de système d'alimentation en eau, les habitants venant puiser l'eau directement à la source en portant des bidons et bassines sur leurs têtes ou à dos de mulet. Il n'y a pas de comités de gestion, l'eau est puisée à la source à tour de rôle. Compte tenu de la nature des problèmes, des réflexions avec les populations de la zone de Haut Piton, Seillé et Nappé qui représentent des zones avoisinantes d'un aquifère alimentant environ 15 sources d'eau, sont également menées pour reforester la zone afin de recharger les sources.

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet, la population sera mobilisée et sensibilisée à participer dans toutes les phases du projet. Plusieurs rencontres communautaires seront organisées au sein de chaque hameau et des personnes seront recrutées bénévolement comme leaders et agents sensibilisateurs. Il n'est pas envisageable d'implanter une borne fontaine par village compte tenu de l'éloignement de certains d'entre eux et de la capacité de production de la ressource en période d'étiage qui ne suffit pas à couvrir l'intégralité des besoins des habitants. Pour atteindre les objectifs fixés, nous comptons réaliser les activités suivantes :

- Formation d'un comité de gestion avec les responsables des organisations de la zone
- Identification et recrutement des ressources humaines nécessaires à la réalisation du projet
- Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation
- Tracé des lignes de conduite et participation de la population aux fouilles
- Achat des matériaux nécessaires et transportés par la population bénéficiaire
- Construction des ouvrages par des artisans qualifiés, en l'occurrence un dispositif de pompage solaire, 3 bornes fontaine, 3 réservoirs de 25, 20 et 15 m³ et les conduites nécessaires
- Distribution de l'eau et mise en place d'un comité de distribution d'eau dans chaque hameau qui assure le suivi et l'entretien des installations, la facturation et le service à la clientèle

Cette action a fait l'objet d'une expertise sur le terrain par Aquassistance en mars - avril 2016. Elle est soutenue pour l'instant par la Fondation EDF et par le Fonds Suez. D'autres financements sont recherchés.